



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire. Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers.



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avis d'aptitude médicale renforcée



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- Plate forme pédagogique adaptée

CONTENU DUS STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb :
Connaître l'élément plomb - minéral et métal. Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau). Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies :
Identifier les formes et les voies d'intoxication. Connaître les effets du plomb - risques immédiats et en risques différés.

Prévention médicale, surveillance métabio-biologique :
Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles. Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications. Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

Les enjeux juridiques associés au risque plomb :
Identifier les différents codes applicables. Connaître les différents services publics impliqués. Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables (Travail, Santé, Environnement, Pénal).

Les différents diagnostics plomb et évaluation des risques
Identifier les types de diagnostic en fonction des résultats recherchés. Réaliser l'analyse critique d'un CREP et déterminer les limites du document. Établir une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux.

Les objectifs de résultats fixés par la réglementation :
Définir les règles applicables Code du Travail et Code de l'environnement. Lister les prescriptions incontournables techniques, santé, CMR.

Préparation et organisation des travaux :
Comparer et choisir une technique opératoire. Définir les moyens et équipements de protection. Déterminer les procédures d'intervention intégrant les mesures de prévention (décontamination, hygiène, gestion des déchets).

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- EPI plomb mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

- Connaître le risque plomb et appliquer les exigences des réglementations (travail, santé publique, environnement) relatives aux agents chimiques dangereux, CMR, plomb
- Appliquer les modes opératoires intégrant les mesures de prévention
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

